



PRO700

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

## FEUX VIFS+PCF

# NOTICE D'INSTALLATION



### NOTICE D'INSTALLATION

FR\_PRO700\_PRO700-80-G3-FN-PL PRO700-80-  
G3-PL-FN-REV. B  
Rédigé par JGD le 17/06/20  
Révisé par LLA le 10/10/22

### APPLICABLE A :

V07004	V07005	V07198	V07199	



# SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. AVANT-PROPOS	1
2. CONTACTS UTILES	1
3. GARANTIE	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE	1
INSTALLATION	2
1. GENERALITES	2
2. MANUTENTIONS	2
3. INSTALLATION	2
4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES	2
5. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE	2
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	3
1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE	3
2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE	3
3. APRES RACCORDEMENT	3
RACCORDEMENT GAZ	4
1. AVANT RACCORDEMENT	4
2. RACCORDEMENT GAZ	4
3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT	4
PREMIÈRE MISE EN SERVICE	5
1. GENERALITES	5
2. PANNEAU DE COMMANDE	5
3. CONTROLE DES FONCTIONS	5
3.1. Plaque coup de feu et brûleur découvert	5
3.2. Mise hors service	5
RÉGLAGES – MAINTENANCE	6
1. VERIFICATIONS PERIODIQUES	6
2. DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE	6
3. CONTROLE DE LA PRESSION	7
4. REGLAGE DES DEBITS REDUITS	7
5. REGLAGE DU RALENTI	7
6. REGLAGE DE LA COMBUSTION (INJECTEURS, APPORT EN AIR)	8
6.1. Tableaux de réglage	8
6.2. Procédure de remplacement des injecteurs de la plaque coup de feu	8
6.3. Procédure de remplacement des injecteurs des brûleurs feux vifs	9
6.4. Procédure de remplacement des injecteurs de veilleuse plaque	9
6.5. Procédure de remplacement des injecteurs de veilleuse brûleur feu vif	10
SCHÉMAS ÉLECTRIQUE & GAZ	7
1.1. Schéma de gazage plaque coup de feu	11
1.2. Schéma de gazage brûleur feu vif	12
1.3. Schéma électrique (option allumage électrique)	13
VUE ECLATEE	8
PIÈCES DE RECHANGE	9



# HISTORIQUE DES RÉVISIONS

---

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	JGD	22/06/2020	Mise à jour



# INTRODUCTION

## 1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

## 2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ [info@charvet.fr](mailto:info@charvet.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ [sav@charvet-sa.fr](mailto:sav@charvet-sa.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 68 14

## 3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

## 4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

## 5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

### Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

### Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

### Pour toute demande d'enlèvement :

[www.e-dechet.com](http://www.e-dechet.com)

+33 (0) 1 30 57 79 14



# INSTALLATION

## 1. GENERALITES

Il est impératif que l'installation soit réalisée par un installateur qualifié. Ce dernier procédera à l'installation du matériel dans les règles de l'art, en se conformant aux instructions de cette notice et aux réglementations locales.

Lors de l'installation, une attention toute particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné.

## 2. MANUTENTIONS

Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle en bois jusqu'à implantation définitive. Déballer et vérifier le bon état de l'appareil.



AVERTISSEMENT

### En cas d'avarie :

En cas d'avarie, il convient de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

## 3. INSTALLATION

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction fonctionnelle. S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ces éléments doivent être faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres du mur minimum.

## 4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage, il est possible de régler chaque pied (ou boulon de réglage pour les appareils à monter sur socle maçonné) individuellement.

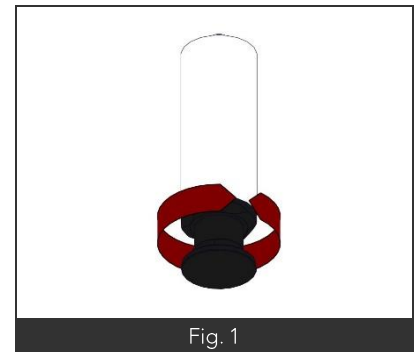


Fig. 1

## 5. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

Chaque appareil dispose d'une plaque signalétique. Son emplacement diffère en fonction de la configuration de l'appareil :

- **L'appareil est monté en configuration baie-libre ou placard :**  
La plaque se trouve alors sous le plancher amovible de la baie ou du placard.
- **L'appareil est monté en configuration réchaud :** La plaque est installée en priorité sur l'avant de l'appareil. Il est également possible que cette dernière soit installée sur le support brûleur ou sur le carter de protection du panneau de commande de l'appareil
- **L'appareil est monté en configuration four (électrique ou gaz) :**  
La plaque se trouve sur la face avant de l'appareil

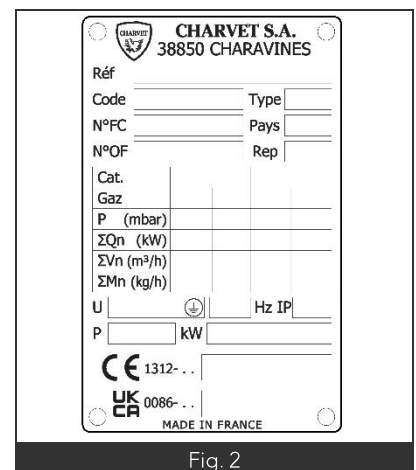


Fig. 2

# RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

## Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – I.
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.

## Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

## 1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant de procéder au raccordement électrique de l'appareil, il convient de :

- Localiser la position du boîtier de raccordement électrique, et de la borne de liaison équipotentielle.
- Vérifier que la ligne électrique destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.

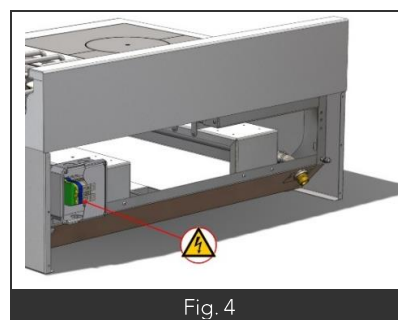


Fig. 4

## 2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Raccorder la canalisation électrique fixe de l'installation au circuit électrique de l'appareil par l'intermédiaire du boîtier de raccordement.

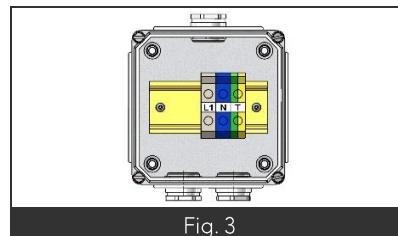


Fig. 3

### Équipotentialité :

L'appareil doit être inclut dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 2002-10 (Représentation ci-contre).

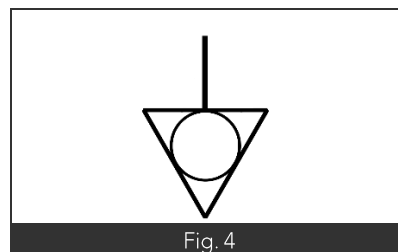


Fig. 4

## 3. APRES RACCORDEMENT

Après avoir raccordé l'appareil, il convient de s'assurer du bon serrage des câbles au bornier, mais également de la bonne mise à la terre du système.

# RACCORDEMENT GAZ



## AVERTISSEMENT

### Consignes relatives au raccordement de l'appareil au gaz :

- L'appareil doit être installé dans les règles de l'art, ou à défaut, en conformité avec les normes de références ou instructions de cette notice.
- Cet appareil de type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustions.
- Le local d'installation de cet appareil doit être suffisamment aéré, et équipé d'un système d'extraction mécanique des gaz brûlés.
- Attention au débit d'air neuf requis (exprimé en m<sup>3</sup>/h) qui doit être de 2 x P<sub>n</sub> (Puissance nominale en kW).
- Interposer une vanne de barrage gaz entre l'appareil et la canalisation fixe de l'utilisateur. Cette vanne doit être accessible en permanence.

## 1. AVANT RACCORDEMENT

Avant de procéder au raccordement gaz de l'appareil, vérifier :

- La propreté de la canalisation.
- La dimension de la canalisation, afin de minimiser les pertes de charge. Le diamètre du tuyau est fonction de la puissance de l'appareil, de la pression du gaz, et du parcours (Longueur, nombre de coudes).
- Le type de gaz utilisé : Vérifier que l'appareil est réglé pour le type de gaz distribué dans l'installation (Nature/pression). Ces indications sont portées sur l'étiquette à proximité du raccordement gaz.
- Que le débit d'air neuf pour l'apport en air de combustion est suffisant (Voir tableau ci-dessous).

Code appareil	Type appareil	Puissance (kW)	Débit d'air neuf requis (En m <sup>3</sup> /h)
V07005 , V07198	Pro 700 80 R-B G3PL-FN	18	36
V07004, V07199	Pro 700 80 R-B G3FN-PL	18	36

## 2. RACCORDEMENT GAZ

Connecter l'appareil au gaz, via le raccord fileté M1/2" situé à l'arrière de l'appareil

**Remarque :** Un raccordement par flexible est possible sous réserve que ce dernier soit homologué selon les conditions du pays d'installation et adapté à la nature de gaz employé. La longueur de ce flexible est limité à 1.50m.

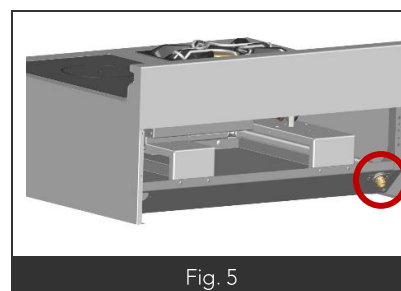


Fig. 5

## 3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT

Après raccordement, contrôler :

- L'étanchéité du circuit jusqu'à la rampe porte-robinets gaz.
- La pression de l'appareil en fonctionnement (Voir section « Réglages – Maintenance » ci-dessous).
- L'aspect de la flamme.
- Le bon fonctionnement de l'appareil.



# PREMIÈRE MISE EN SERVICE



## AVERTISSEMENT

En fonctionnement, et selon la durée de service, le tiroir peut s'échauffer.  
Attendre le refroidissement de l'appareil avant toute manipulation du tiroir.  
Si nécessaire durant le service, utiliser une protection adéquate et informer les utilisateurs du risque potentiel de brûlure.



## INFORMATION

Les brûleurs découverts sont prévus pour fonctionner avec des récipients de Ø140 à Ø260 mm

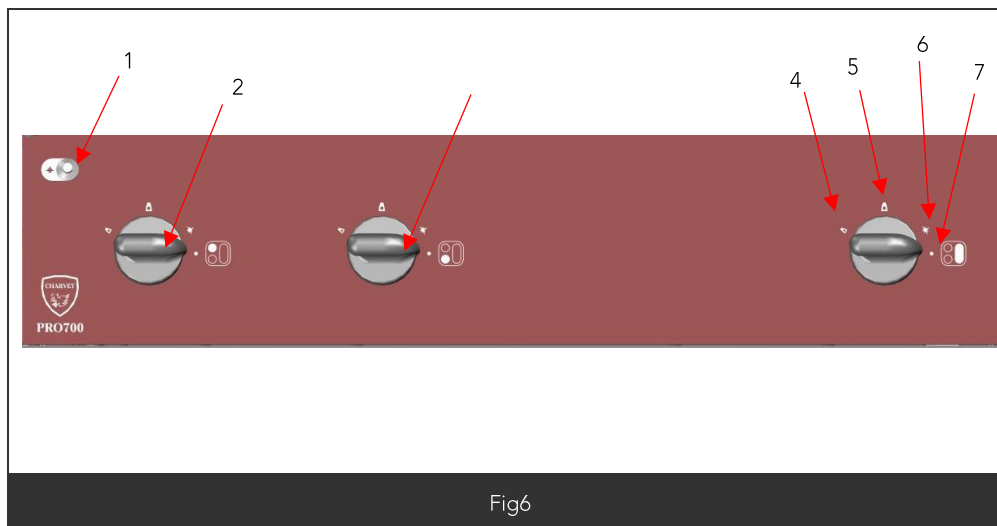
## 1. GENERALITES

À l'issue de l'installation, il convient de retirer tous les films plastiques de protection, puis de procéder à un essai de chaque fonction de l'appareil, merci de vous reporter au paragraphe « Utilisation normale » de la notice d'utilisation.

Si l'essai est concluant, il convient de procéder à un nettoyage complet de l'appareil, selon les instructions données dans le paragraphe « Nettoyage » de la notice d'utilisation avant livraison du chantier au client final.

La livraison du chantier doit également donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de chaque appareil à l'utilisateur ou à la personne en charge.

## 2. PANNEAU DE COMMANDE



Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Bouton d'allumage (option)
2	Manette plaque coup de feu
3	Manette feu nu
4	Position débit réduit
5	Position débit maxi
6	Position Allumage/Veilleuse
7	Position Arrêt

Fig6

## 3. CONTROLE DES FONCTIONS

### 3.1. Plaque coup de feu et brûleur découvert

- Pousser et tourner la manette de commande correspondant au brûleur vers la gauche jusqu'à la position veilleuse (Fig6 Rep. 7)
- Appuyer à fond sur la manette, en même temps présenter une flamme après avoir retiré le tampon de la plaque coup feu ou agir sur le poussoir d'allumage (Fig6 Rep1) pour les appareils équipés de l'option allumage électrique.
- Maintenir la manette appuyée durant quelques secondes (20 s environ) avant de relâcher la pression.
- La veilleuse doit rester allumée. Renouveler l'opération en cas d'échec.
- La veilleuse allumée, tourner la manette sur la gauche jusqu'à la position débit maxi (Fig6 Rep. 6), le brûleur fonctionne à sa puissance nominale.
- En tournant jusqu'à la position suivant débit réduit (Fig6 Rep5) on obtient un ralenti.

### 3.2. Mise hors service

- Mettre la (les) manettes et organes de commande sur la position « Arrêt »
- En fin de journée, couper la vanne gaz et l'alimentation au réseau électrique.

# RÉGLAGES – MAINTENANCE



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance sur un appareil électrique ou mettant en œuvre l'énergie électrique :

Avant toute intervention :

- Déconnecter l'appareil de son alimentation au disjoncteur.
- Vérifier l'absence de tension à l'aide d'un dispositif de vérification approprié.

*Les règles édictées dans la section « Raccordement électrique » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après mise hors tension de l'appareil.*

*Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.*



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance ou de réglage sur un appareil gaz ou mettant en œuvre l'énergie gaz :

- Il est impératif d'interrompre l'alimentation de l'appareil en gaz en cas d'intervention sur l'une des pièces du circuit gaz de l'appareil (Utiliser la vanne de barrage prévue à cet effet). Cette consigne ne s'applique pas aux opérations nécessitant la présence de gaz dans le système (Ex. : Contrôle de la pression).
- Bien que nos appareils soient pré-réglés selon les caractéristiques du réseau gaz au lieu d'installation (Nature de gaz, pression de gaz attendue), des ajustements du réglage d'air peuvent s'avérer nécessaire lors de l'installation.
- Lors du contrôle de la pression, merci d'effectuer votre mesure sur les prises de pression de rampes et non des robinets.

*Les règles édictées dans la section « Raccordement gaz » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après fermeture de la vanne de barrage alimentant l'appareil.*

*Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.*

## 1. VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES

Dans des conditions normales d'utilisation, il est recommandé de réviser l'appareil une fois par an. Cette révision devra, en plus du contrôle du fonctionnement général de l'appareil, inclure à minima :

- La vérification du bon état général des composants électriques et mécaniques.
- La vérification de l'aspect des câbles et connexions (Aspect, serrage).
- La vérification des organes de régulation et sécurité.
- La réalisation d'un graissage des robinets gaz

## 2. DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE

- Dévisser les 2 vis (flèches rouge Fig7) situées aux extrémités du panneau situés sous les supports chromés.
- Enlever les tiroirs sous les feux et sous la plaque coup de feu enfin tirer vers soit le panneau de commande.

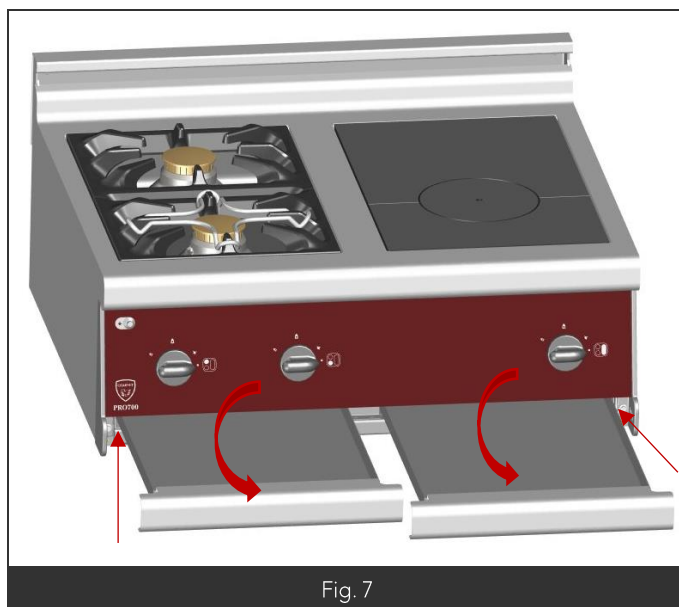


Fig. 7

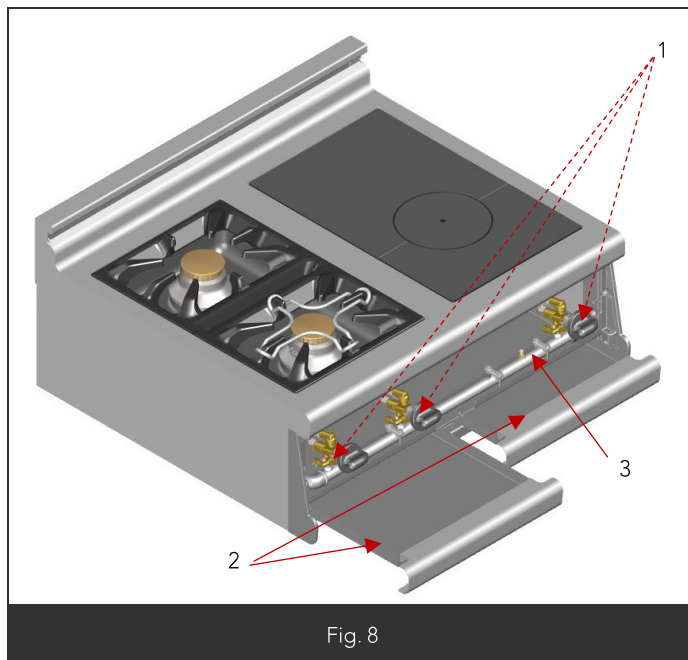
### 3. CONTROLE DE LA PRESSION

Le contrôle de pression du gaz doit être réalisé à l'issue de l'installation de l'appareil. En effet, une pression de gaz trop faible peut avoir une incidence sur le fonctionnement de l'appareil pouvant se traduire par des performances dégradées (Puissance réelle du foyer inférieure à la puissance annoncée, rendement insatisfaisant, ...), voire, dans certains cas, le dysfonctionnement complet de l'appareil (Le foyer ne s'allume pas).

En cas de dysfonctionnement sur la partie gaz d'un appareil, il est possible que notre service après-vente vous demande d'effectuer un relevé de la pression du gaz.

Le paragraphe suivant décrit le mode opératoire à suivre afin de réaliser une mesure pertinente de pression sur votre appareil.

- Retirer les manettes de commande (Fig8 Rep1)
- Retirer les tiroirs. (Fig8 Rep2)
- Enlever le bandeau de commande (Fig7 paragraphe 2)
- Desserrer la vis de la prise de pression (Fig8 Rep3).
- Brancher le manomètre sur la prise de pression.
- Mettre l'appareil en fonctionnement en débit max.
- Vérifier vos mesures.



**Remarque :** Afin d'obtenir une mesure correcte, veiller à ce que tous les appareils gaz connectés à la même canalisation fonctionnent à leur puissance nominale lors de la mesure.



INFORMATION

#### Astuce :

La prise de pression peut également servir d'orifice de purge pour le circuit gaz avant la mise en service de l'appareil.

### 4. REGLAGE DES DEBITS REDUITS



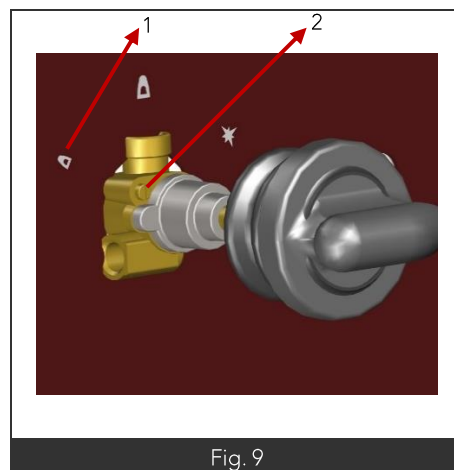
INFORMATION

Le réglage des débits est fait en usine. Il ne peut être modifié que par du personnel qualifié. Il peut être nécessaire de l'ajuster.

### 5. REGLAGE DU RALENTI

- Déposer le capot de commande (Fig7 paragraphe2)
- Repositionner la manette sur le robinet gaz.
- Mettre la position ralenti (Fig9 Rep1)
- Visser (Fig9 Rep2) + ou - le ralenti pour faire réduire la flamme des 2/3.

**Remarque :** Les flammes sont réduites au 1/4 de leurs tailles en position maxi. Le brûleur ne doit pas s'éteindre en passant de la position maxi à la position mini.



### 6.1. Tableaux de réglage

Plaque coup de feu + veilleuse	Gaz de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur		Réglage d'air (mm)	Débit calorifique nominal kW
		Brûleur principal	Veilleuse		
1	G 110 : Pn = 8 mbar	320	70	2.5	5
2	G 120 : Pn = 8 mbar	300	70		
3	G20 : Pn = 20 mbar	160	40	3.5	
4	G 25 : Pn = 25 mbar	160	40		
5	G 25 : Pn = 20 mbar	180	40	15	
6	G 31 : Pn = 37 mbar	110	20		
7	G 31 : Pn = 50 mbar	105	20		

Feux nus + Veilleuse	Gaz de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur		Réglage d'air d (mm)		Débit calorifique nominal kW	Diamètre des récipients à utiliser (mm)
1	G 110 : Pn = 8 mbar	3.7	0.45	3	Sans	6	De 140 Mini à 260 maxi
2	G 120 : Pn = 8 mbar			3			
3	G20 : Pn = 20 mbar	1.85	0.35	4		6.5	
4	G 25 : Pn = 25 mbar			5.9			
5	G 25 : Pn = 20 mbar	2.1	0.35	4		6.5	
6	G 31 : Pn = 37 mbar	1.25	0.20	Max		6.5	
7	G 31 : Pn = 50 mbar	1.2	0.20			6.5	

### 6.2. Procédure de remplacement des injecteurs de la plaque coup de feu

- Déposer la plaque fonte, les réfractaires et le support. (Fig10)
- Débloquer la bague d'air (Fig11 Rep3)
- Déposer l'injecteur, le remplacer par l'injecteur souhaité selon le tableau ci-dessus (paragraphe 6.1)
- Régler la distance « d » (Fig11) en fonction des données du tableau ci-dessus (paragraphe 6.1)
- Bloquer la bague d'air, sceller après réglage

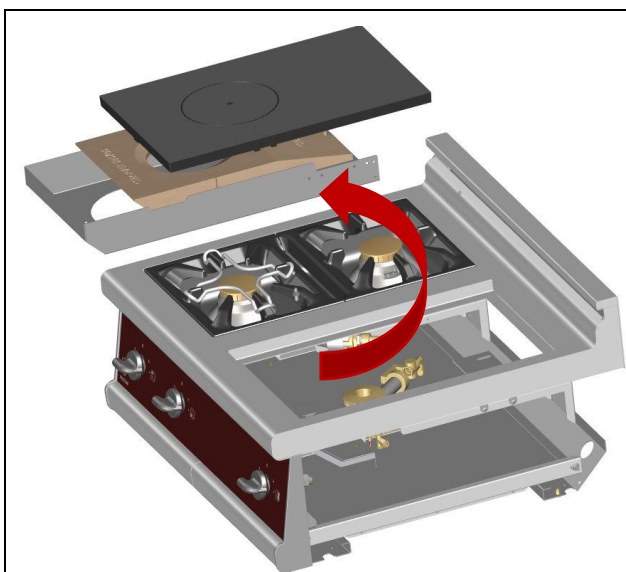


Fig10

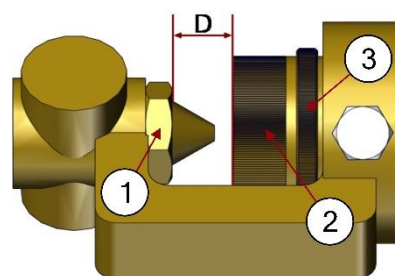
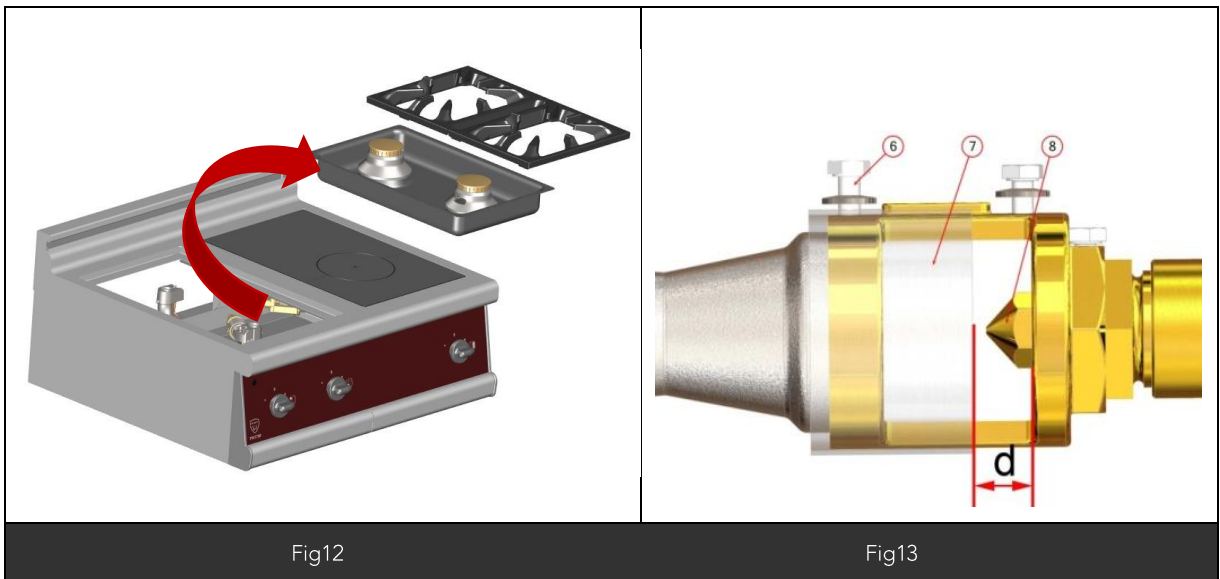


Fig11

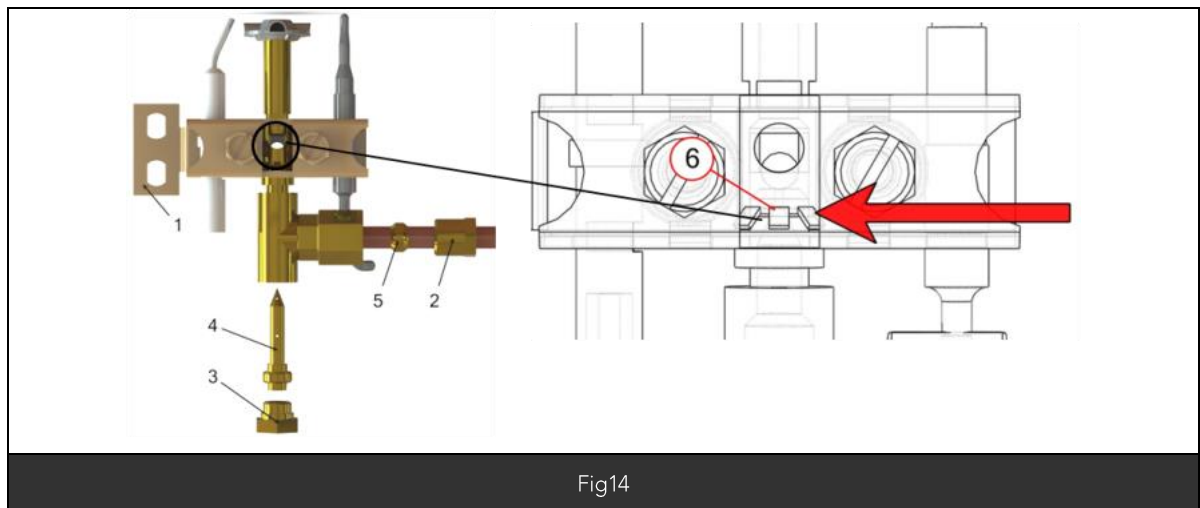
### 6.3. Procédure de remplacement des injecteurs des brûleurs feux vifs

- Déposer la grille, les chapeaux et corps de brûleurs ainsi que la cuvette. (Fig12)
- Débloquer la bague d'air écrou (Fig13 Rep 6 et 7) remplacer l'injecteur (Fig13 Rep8) souhaité selon le tableau (paragraphe 6.1).
- Régler la distance « d » (Fig13) en fonction des données du tableau (paragraphe 6.1)
- Bloquer l'écrou sceller en position après réglage.



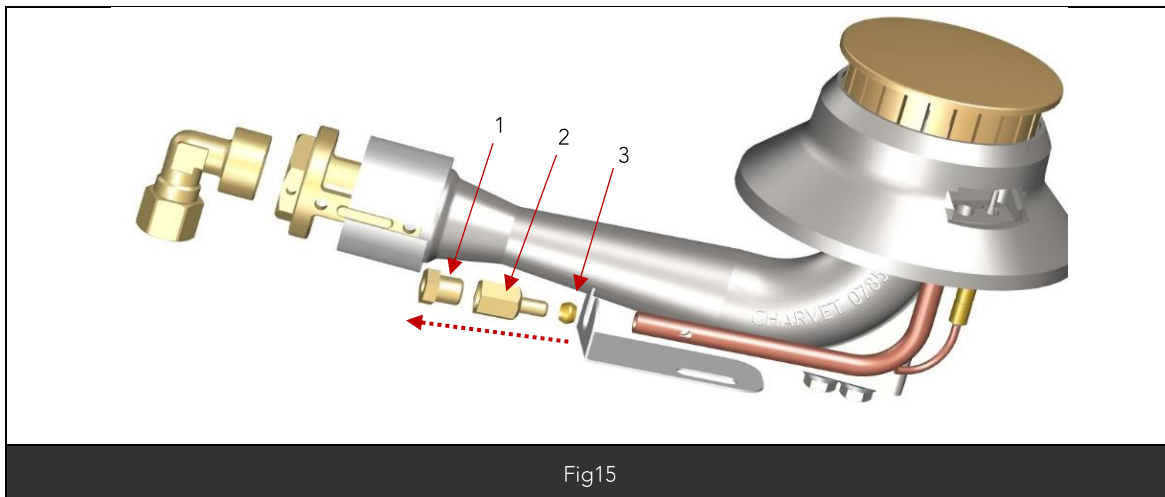
### 6.4. Procédure de remplacement des injecteurs de veilleuse plaque

- Dévisser le support veilleuse (Fig14 Rep1)
- Dévisser le raccord gaz veilleuse (Fig14 Rep2)
- Dévisser l'écrou (Fig14 Rep3) pour changer l'injecteur (Fig14 Rep4)
- Régler l'arrivée d'air.



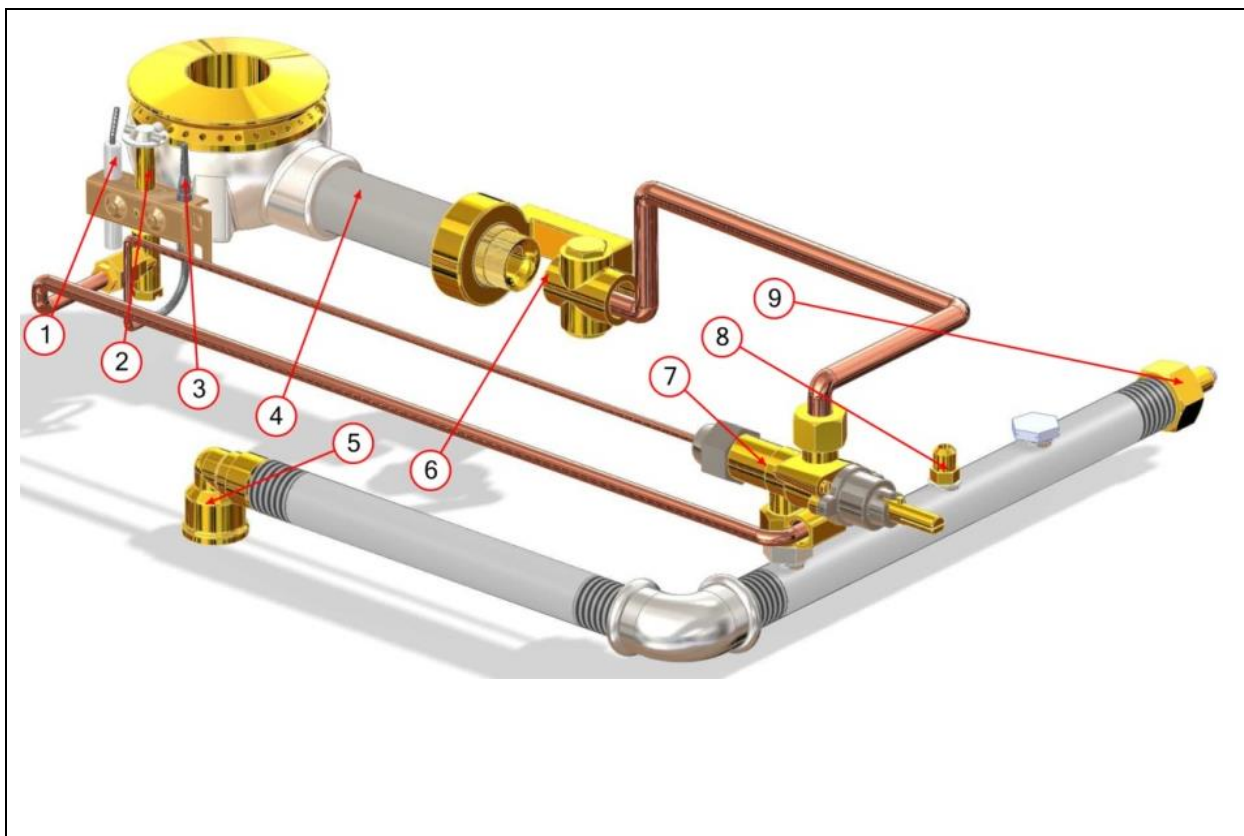
## 6.5. Procédure de remplacement des injecteurs de veilleuse brûleur feu vif

- Dévisser l'écrou (Fig15 Rep1).
- Enlever l'olive et l'injecteur (Fig15 Rep 2 et 3), changer l'injecteur.
- Remonter dans le sens inverse.



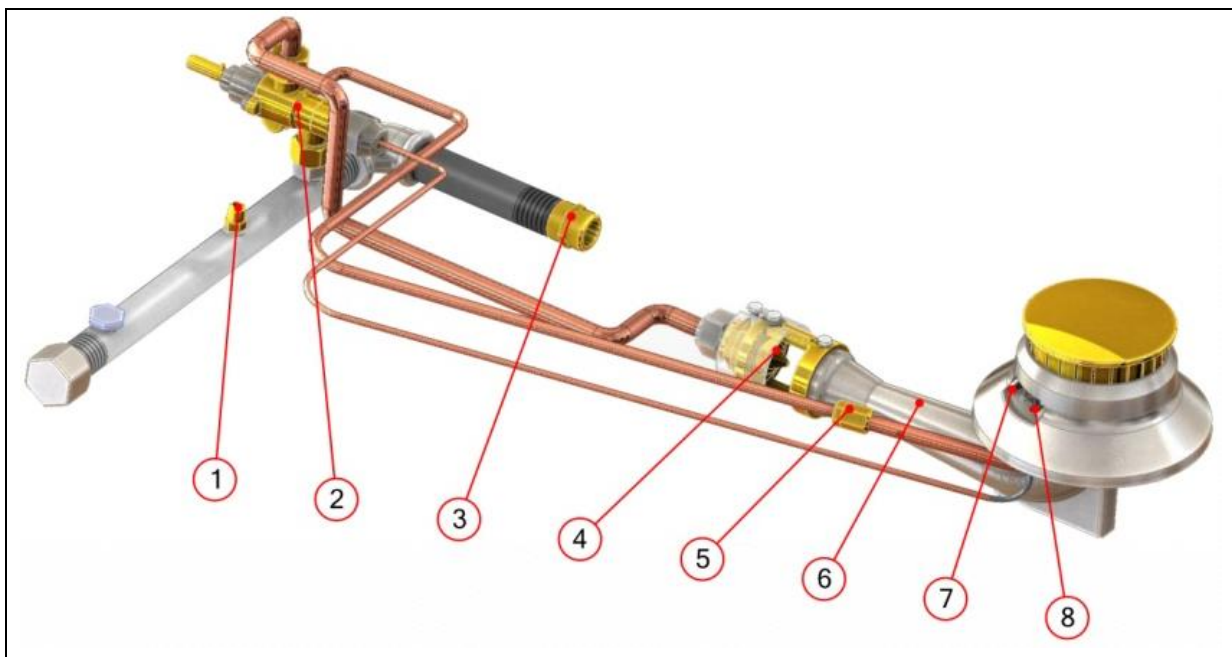
# SCHÉMAS ÉLECTRIQUE & GAZ

## 1.1. Schéma de gazage plaque coup de feu



Repère	Désignation	Code
01	Bougie d'allumage (option)	05315A
02	Veilleuse 3 flammes	07550A en GP ou 07551A en GN
03	Thermocouple	00291A
04	Brûleur plaque complet	00100A
05	Raccord gaz	GAZ0114
06	Injecteur	00200A en GN ou 00194A en GP
07	Robinet gaz	505722
08	Vis de pression	00469A
09	Bouchon de rampe	07417A





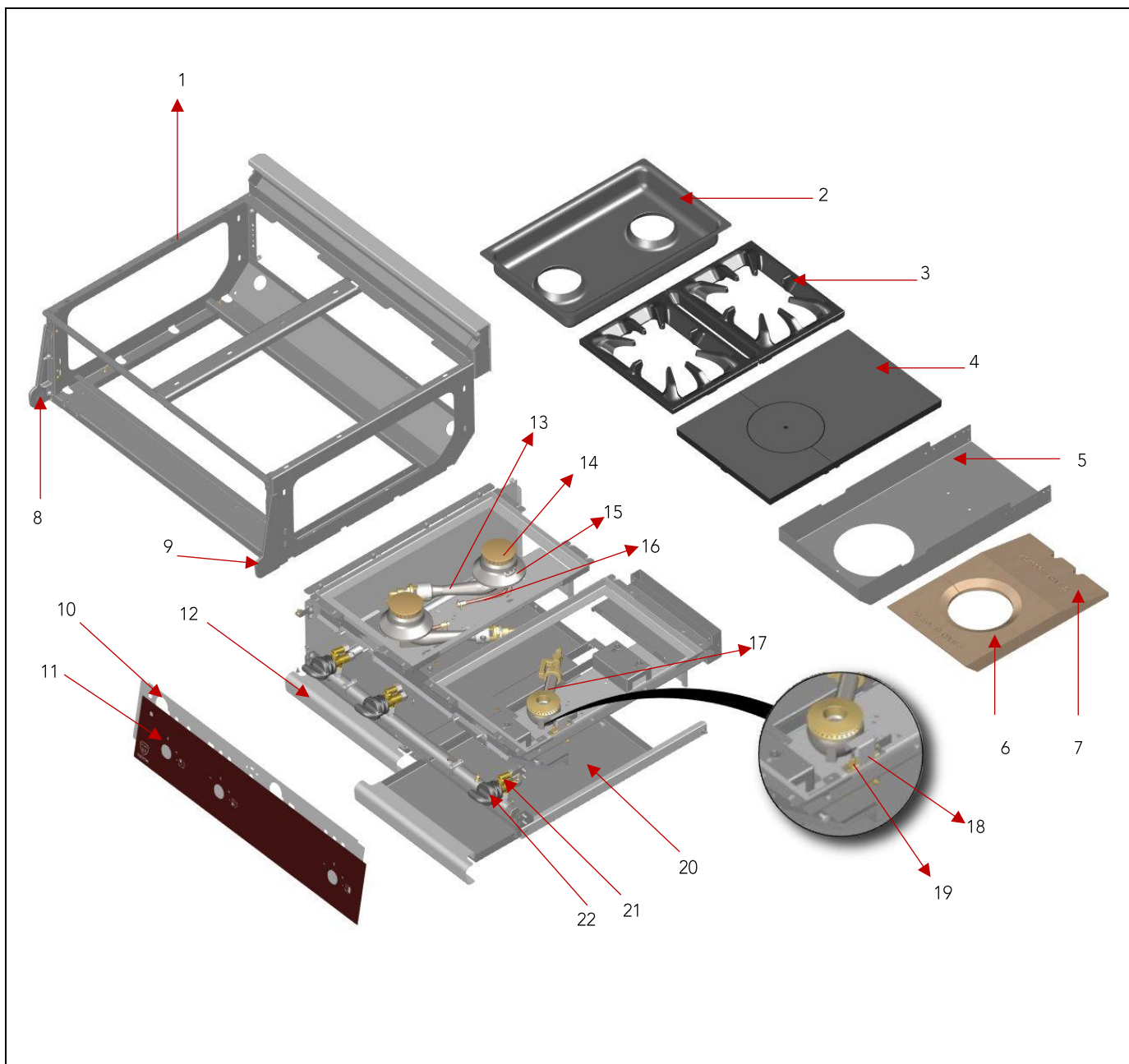
Repère	Désignation	Code
01	Prise de pression	00469A
02	Robinet gaz	505722
03	Raccord alimentation gaz M 1/2	01714A
04	Bague inox	06990A
05	Injecteur veilleuse	06989A en GN ou 06988A en GP
06	Brûleur complet (venturi, chapeau, corps, étrier, porte injecteur, bague)	172094
07	Bougie (option)	07010A
08	Thermocouple	00291A



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17																																				
A																																																					
B																																																					
C																																																					
D																																																					
E																																																					
F	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Historique de révision</th> </tr> <tr> <th>N°</th> <th>Auteur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>ECE</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>																	Historique de révision		N°	Auteur	A	ECE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Historique de révision																																																					
N°	Auteur																																																				
A	ECE																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
-	-																																																				
G	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Nomenclature</th> </tr> <tr> <th>Rep.</th> <th>Code</th> <th>Désignation</th> <th>Qté</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>ELE0018</td> <td>Bouton poussoir</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>505724</td> <td>Transformateur d'allumage</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>05315A</td> <td>Bougie d'allumage (1 bougie/foyer)</td> <td>3 à 5</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table>																	Nomenclature			Rep.	Code	Désignation	Qté	1	ELE0018	Bouton poussoir	1	2	505724	Transformateur d'allumage	1	3	05315A	Bougie d'allumage (1 bougie/foyer)	3 à 5	4	-	-	-	5	-	-	-									
Nomenclature																																																					
Rep.	Code	Désignation	Qté																																																		
1	ELE0018	Bouton poussoir	1																																																		
2	505724	Transformateur d'allumage	1																																																		
3	05315A	Bougie d'allumage (1 bougie/foyer)	3 à 5																																																		
4	-	-	-																																																		
5	-	-	-																																																		
H	<p>ATTENTION :  FR -- Toute borne de sortie non utilisée du transformateur doit être reliée à la terre.  EN -- Any unused ignition transformer's output must be earthed.</p>																																																				
														PRO700 - + Allumage électrique 3 à 5 points				Page 1 sur 1																																			
																		Applicable à : V07067																																			
																		Schéma électrique n° : SCE0002 Indice dernière révision : A Auteur dernière révision : ECE Date dernière révision : 29/08/2019																																			



# VUE ECLATEE



Repère	Désignation	Code	Repère	Désignation	Code
01	Carcasse de réchaud	170140	12	Bandeau bas inox	170338
02	Cuvette feu nu	505798	13	Tube venturi	07854A
03	Grille fonte feu vif ( à l'unité)	507772	14	Chapeau de brûleur ø80	06976A
04	Plaque coup de feu complète	505845	15	Corps de brûleur	06864A
05	Support réfractaire	170329	16	Tube de veilleuse	06923A
06	Petit réfractaire	505706	17	Brûleur plaque	505897
07	Grand réfractaire	505707	18	Protection de veilleuse	F10512
08	Pièce de fermeture gauche	505625	19	Veilleuse 3 flammes	07551A GN 07550A GP
09	Pièce de fermeture droit	505624	20	Tiroir complet	171567
10	Capot de commande inox	170338	21	Robinet gaz (identique feux nus et Pcf)	505722
11	Email	505834	22	Manette gaz	505691

# PIÈCES DE RECHANGE

Code	Désignation	Visuel
505722	Robinet gaz	
505691	Manette gaz	
GAZ0163	Soufflet gaz de manette	
00100A	Brûleur plaque coup de feu	
06976A	Chapeau brûleur ø80	
06866A	Bloc de sécurité	
07854A	Venturi	
06864A	Corps de brûleur	
06988A	Injecteur veilleuse GP	
06989A	Injecteur veilleuse GN	
507772	Grille fonte feu vif	
505706	Réfractaire	
505707		

Code	Désignation	Visuel
07551A	Veilleuse GN	
07550A	Veilleuse GP	
00291A	Thermocouple	
501929	Bouchon magnétique robinet gaz	
172094	Brûleur complet feu vif pro700	
07010A	Bougie allumage	
174004	Fil de bougie	
505724	Allumeur électrique	
Ele0018	Bouton poussoir allumage	
505845	Plaque coup de feu	
505798	Cuvette G2FN	
508074	Réducteur de feu	





PRO700

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

# FEUX VIFS+PCF

## NOTICE D'UTILISATION



### NOTICE D'UTILISATION

FR\_PRO700\_PRO700-80-G3-FN-  
PL\_PRO700-80-G3-PL-FN\_REV. B  
Rédigé par JGD le 17/06/20  
Révisé par LLA le 10/10/22

### APPLICABLE A :

V07004	V07005	V07198	V07199	



# SOMMAIRE

---

## INTRODUCTION \_\_\_\_\_ 1

- 1. AVANT-PROPOS \_\_\_\_\_ 1
- 2. CONTACTS UTILES \_\_\_\_\_ 1
- 3. GARANTIE \_\_\_\_\_ 1
- 4. RESTRICTIONS D'USAGE \_\_\_\_\_ 1
- 5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE \_\_\_\_\_ 1

## UTILISATION \_\_\_\_\_ 2

- 1. AVERTISSEMENTS \_\_\_\_\_ 2
- 2. PANNEAU DE COMMANDE \_\_\_\_\_ 2
- 3. UTILISATION NORMALE \_\_\_\_\_ 2
- 4. MISE HORS SERVICE \_\_\_\_\_ 3

## NETTOYAGE & ENTRETIEN \_\_\_\_\_ 3

- 1. AVERTISSEMENTS \_\_\_\_\_ 4
- 2. NETTOYAGE DES HABILLAGES \_\_\_\_\_ 4
- 3. NETTOYAGE DE LA PLAQUE COUP DE FEU \_\_\_\_\_ 4
- 4. NETTOYAGE DE LA CUVETTE DES FEUX VIFS \_\_\_\_\_ 4

## PIECES DE RECHANGE \_\_\_\_\_ 4



# HISTORIQUE DES RÉVISIONS

---

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	JGD	22/06/2020	Mise à jour





# INTRODUCTION

## 1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

## 2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ [info@charvet.fr](mailto:info@charvet.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ [sav@charvet-sa.fr](mailto:sav@charvet-sa.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

## 3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

## 4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

## 5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

### Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

### Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

### Pour toute demande d'enlèvement :

[www.e-dechet.com](http://www.e-dechet.com)

+33 (0) 1 30 57 79 14



# UTILISATION

## 1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document.  
Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes.

Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- **Ne pas tenter de réparer un appareil défectueux par vous-même, en cas de dysfonctionnement, merci de consigner l'appareil (l'isoler de ses sources d'alimentation, et limiter son accès aux seules personnes habilitées), dans l'attente de l'intervention de l'installateur.**
- **Ne pas utiliser un appareil en cas de mise en sécurité de ce dernier, ne pas tenter de by-passer le/les dispositifs de sécurité de l'appareil.**
- **Ne jamais faire fonctionner un appareil, en particulier à vide, sans surveillance.**
- **Ce matériel doit être révisé à minima une fois par an par un installateur qualifié.**
- **Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant, en cas de défaillance, il convient de faire intervenir l'installateur pour remplacement ou réparation.**

Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.



AVERTISSEMENT

En fonctionnement, et selon la durée de service, le tiroir peut s'échauffer.

Attendre le refroidissement de l'appareil avant toute manipulation du tiroir.

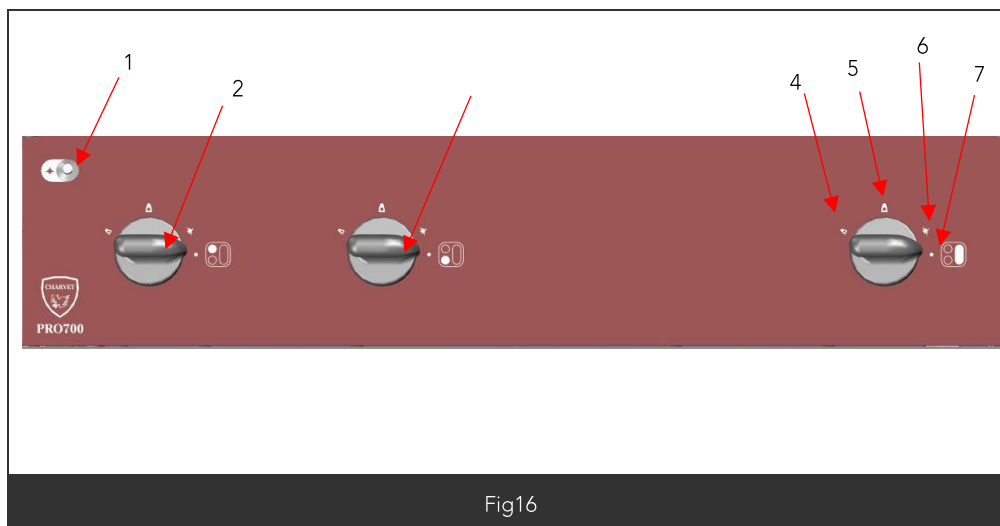
Si nécessaire durant le service, utiliser une protection adéquate et informer les utilisateurs du risque potentiel de brûlure.



INFORMATION

Les brûleurs découverts sont prévus pour fonctionner avec des récipients de Ø140 à Ø260 mm

## 2. PANNEAU DE COMMANDE



Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Bouton d'allumage (option)
2	Manette plaque coup de feu
3	Manette feu nu
4	Position débit réduit
5	Position débit maxi
6	Position Allumage/Veilleuse
7	Position Arrêt

Fig16

## 3. UTILISATION NORMALE

- Pousser et tourner la manette de commande correspondant au brûleur vers la gauche jusqu'à la position veilleuse (Fig16 Rep. 7)
- Appuyer à fond sur la manette, en même temps présenter une flamme après avoir retiré le tampon de la plaque coup feu ou agir sur le poussoir d'allumage (16 Repère 1) pour les appareils équipés de l'option allumage électrique.
- Maintenir la manette appuyée durant quelques secondes (20 s environ) avant de relâcher la pression.
- La veilleuse doit rester allumée. Renouveler l'opération en cas d'échec.
- La veilleuse allumée, tourner la manette sur la gauche jusqu'à la position débit maxi (16 Rep. 6), le brûleur fonctionne à sa puissance nominale.
- En tournant jusqu'à la position suivant débit réduit (Fig16 Rep 5) on obtient un ralenti.

#### 4. MISE HORS SERVICE

- Mettre la (les) manettes et organes de commande sur la position « Arrêt »
- En fin de journée, couper la vanne gaz et l'alimentation au réseau électrique.



# NETTOYAGE & ENTRETIEN

## 1. AVERTISSEMENTS



### AVERTISSEMENT

Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.

Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.

Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.

L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.

## 2. NETTOYAGE DES HABILLAGES

- Mettre à l'arrêt.
- Après chaque service il est fortement recommandé, avant le nettoyage, de fermer les vannes de barrage gaz et de mettre hors tension les appareils.
- Laver avec une éponge à l'eau savonneuse ou autre produit détergent neutre.
- Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.

## 3. NETTOYAGE DE LA PLAQUE COUP DE FEU

- Décaper avec un abrasif spécial fonte.
- Huiler lors d'une longue période d'arrêt.
- Le nettoyage de la plaque coup de feu se fait avec une brosse ou une spatule en bois.
- Le tiroir de propreté (Fig17 Rep5) doit être retiré à chaque nettoyage puis lavé et remis en place.
- Bien sécher la plaque coup de feu puis passer un chiffon gras pour éviter la formation de rouille.



### AVERTISSEMENT

Ne jamais faire de déglacage sur une plaque coup de feu.

## 4. NETTOYAGE DE LA CUVETTE DES FEUX

- Enlever les grilles fontes des feux vifs (Fig17 Rep1)
- Déposer les chapeaux de brûleurs (Fig17 Rep2) ainsi que les corps (Fig17 Rep3)
- La cuvette (Fig17 Rep4) se nettoie à l'eau savonneuse ou peut être placée en lave batterie.

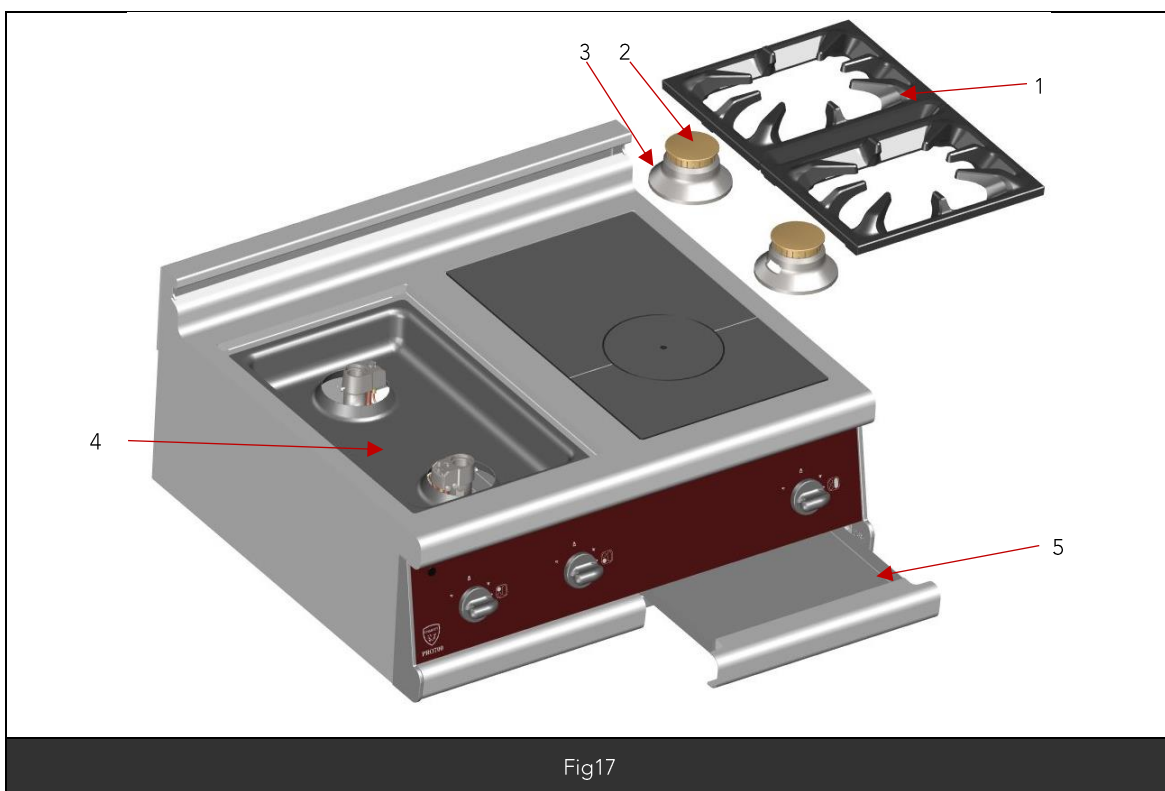




Fig17

# PIECES DE RECHANGE

Code	Désignation	Visuel
505722	Robinet gaz	
505691	Manette gaz	
GAZ0163	Soufflet de manette gaz	
00100A	Brûleur plaque coup de feu	
06976A	Chapeau brûleur ø80	
06866A	Bloc de sécurité	
07854A	Venturi	
06864A	Corps de brûleur	
06988A	Injecteur veilleuse GP	
06989A	Injecteur veilleuse GN	
507772	Grille fonte feu vif	
505706	Réfractaire	
505707		

Code	Désignation	Visuel
07551A	Veilleuse GN	
07550A	Veilleuse GP	
00291A	Thermocouple	
501929	Bouchon magnétique robinet gaz	
172094	Brûleur complet feu vif pro700	
07010A	Bougie allumage	
174004	Fil de bougie	
505724	Allumeur électrique	
Ele0018	Bouton poussoir allumage	
505845	Plaque coup de feu	
505798	Cuvette G2FN	
508074	Réducteur de feu	